

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DCP_106**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **04/05/2026**

Objet : **avenant 4 au marché 23.026 aménagements paysagers du parc de la Cotonnière**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **04/05/2026**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **D_cision 106 avenant 4 au march_ 23.026 am_nagements paysagers du parc de la Cotonni_re.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260504-DCP_106-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **04/05/2026**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DFCPAJI_D2026_0106



Objet : Avenant n°4 au marché n°23.026 ayant pour objet l'aménagement paysager du parc de la Cotonnière.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°7 du 28 mars 2026 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2026_0115 du 28 mars 2026 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Conseiller délégué auprès du Maire ;

Considérant que le marché n°23.026 ayant pour objet les aménagements paysagers du parc de la Cotonnière a été notifié à la société TERIDEAL HAUTS DE FRANCE le 23/11/23 pour un montant initial de 1 652 761,90 € HT ;

Considérant que suite à des travaux menés par la Métropole Européenne de Lille sur la rue de Bouvines à Tourcoing, plusieurs ajustements et reprises apparaissent nécessaires afin d'assurer la cohérence d'ensemble du projet ;

Considérant que le marché peut être modifié jusqu'à 10% du montant du marché initial ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure l'avenant n°4 au marché n°23.026 avec la société TERIDEAL HAUTS DE FRANCE pour un montant de 20 542,06 € HT.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télécours

citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 04 MAI 2026

Pour le Maire par délégation,
Le Conseiller délégué auprès du Maire,
Jean-Marie VUYLSTEKER



A handwritten signature in blue ink, written over the official seal. The signature is cursive and appears to be 'Jean-Marie Vuylstecker'.

Accusé réception en Préfecture le : 04 MAI 2026

Publié sur le site de la Ville le : 04 MAI 2026